

=====



Séance Officielle du 16 mars 2016

DÉLIBÉRATION N°02 - CTJ/2016

PROJETS 2016 – 2017 / CONSEIL TERRITORIAL DES JEUNES

LE CONSEIL TERRITORIAL DES JEUNES DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

- VU** la délibération n°134/2015 approuvant la création d'un Conseil Territorial des Jeunes ;
- VU** les projets fiches actions 2016-2017 ;
- SUR** le rapport de son Président,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
A ADOPTÉ LA DÉLIBÉRATION DONT LA TENEUR SUIT**

Article 1 : Les fiches actions ci-dessous sont adoptées :

- Fiche action 1a - Euro de football 2016 sur St-Pierre
- Fiche action 1b - Euro de football 2016 sur Miquelon
- Fiche action 2 - Défis de l'été pour les adolescents
- Fiche action 3 - Festival pour la jeunesse de Saint-Pierre-et-Miquelon

Article 2 : Les encadrants sont chargés d'accompagner les jeunes élus et de favoriser la bonne mise en œuvre des différents projets.

Adopté

17 voix pour

00 voix contre

00 abstention(s)

Conseillers élus : 19

Conseillers présents : 16

Conseillers votants : 17

Le Président,

Stéphane ARTAUD



Séance Officielle du 16 mars 2016

RAPPORT AU CONSEIL TERRITORIAL DES JEUNES

PROJETS 2016 – 2017 / CONSEIL TERRITORIAL DES JEUNES

Dans le cadre de l'implication des jeunes dans la vie locale, le Conseil Territorial des Jeunes souhaite mettre en place durant les années 2016 et 2017 différentes manifestations afin de proposer aux jeunes de l'Archipel et à la population, plusieurs rendez-vous attractifs.

Pour ce faire, les Jeunes du CTJ se sont réunis avec les animateurs durant plusieurs séances pour définir les grandes idées de projets et les présenter à cette Assemblée :

- **Fiche action 1a** – Euro de football 2016 sur St-Pierre
- **Fiche action 1b** – Euro de football 2016 sur Miquelon
- **Fiche action 2** – Défis de l'été ados 2016 sur Langlade
- **Fiche action 3** – Festival de la jeunesse Saint-Pierraise-et-Miquelonnaise

Notre objectif est de valider les orientations et de permettre à cette instance Jeunesse d'affiner les projets et de les mettre en œuvre durant les mois à venir.

Tel est l'objet de la présente délibération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président,



Stéphane ARTANO